



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

STRATEGIE DE COMMUNICATION DU CC EOS

Mai 2020

1. INTRODUCTION

Le CC EOS est un forum ouvert pour le dialogue entre les parties prenantes du secteur de la pêche en Europe : ses membres incluent des représentants du secteur de la pêche (flottes industrielles et artisanales, le secteur de la transformation et les syndicats) et des groupes d'autres intérêts, tels que les ONG environnementales, des associations de consommateurs, des pêcheurs récréatifs et la société civile. En tant qu'organisme consultatif de la Commission européenne et des états membres, le CC EOS est un point central de communication entre les parties prenantes et les gestionnaires des pêcheries.

Le CC EOS doit se montrer proactif dans ses communications avec les publics cibles et leur offrir des informations pertinentes et rapides de manière efficace. Ce document vise à identifier une stratégie permettant d'atteindre les objectifs en matière de communication, afin que toute activité de communication s'aligne sur les objectifs du CC EOS (Cf. §1 et la description dans le plan de travail annuel). A titre de document évolutif, la stratégie de communication va clarifier les priorités de l'organisation, les publics cibles et les ressources. La stratégie sera révisée chaque année, suite à l'approbation du comité exécutif.

Certaines questions de base seront abordées dans le document suivant afin de développer une stratégie de communication des parties prenantes :

- **Qui** – avec qui le CC doit-il communiquer ?
- **Pourquoi** – quels sont les objectifs de communication clés du CC ?
- **Quoi** – que doit faire le CC pour atteindre ces objectifs ?
- **Où** – quelles plateformes et moyens de communication sont à la disposition du CC ?
- **Comment** – comment mesurer la réussite de la stratégie de communication du CC ?

A l'examen du travail et du rôle du CC EOS, huit principaux publics cibles ont été identifiés : les membres du CC EOS, la Commission européenne, le groupe des états membres des EOS, les organismes scientifiques, les autres conseils consultatifs, le Parlement européen, l'agence européenne de contrôle des pêches et le grand public. Pour chacun d'entre eux, ce document souligne les principaux objectifs de communication, les cibles qui permettent le contrôle de l'avancement dans l'atteinte de ces objectifs, les actions proposées pour y parvenir et les moyens disponibles à la mise en œuvre de la stratégie.

2. LES MEMBRES DU CC EOS

2.1. Description du public

Le CC EOS compte plus de 60 membres originaires de six pays européens : la Belgique, la France, l'Irlande, l'Espagne, les Pays Bas et le Royaume-Uni. Les membres représentent toutes les parties prenantes légitimes du secteur de la pêche, incluant l'industrie de la pêche et les groupes d'autres intérêts (GAI). Les groupes d'autres intérêts incluent par exemple des ONG environnementales des organisations de consommateurs et des pêcheurs récréatifs.

Toutes les parties prenantes forment l'assemblée générale (AG) qui nomme un comité exécutif (ExCom), qui a pour rôle de guider et de gérer les tâches du CC. L'AG et l'ExCom se caractérisent par une attribution des sièges équivalent à 60% (secteur de la pêche) et 40% (GAI). En outre, les membres sont organisés en cinq groupes de travail permanents et en différents groupes de discussion ou groupes de rédaction d'avis pour débattre des questions d'ordre régional et élaborer des avis sur des points spécifiques.

Trois réunions principales ont lieu régulièrement au cours de l'exercice financier du CC : la première a lieu en mars à Madrid, la seconde a lieu en juillet à Gand, et la troisième en septembre à Dublin. L'assemblée générale ne se réunit qu'une fois par an en septembre, alors que l'ExCom et les groupes de travail se réunissent à ces trois occasions. Les groupes de discussion et les groupes de rédaction d'avis ont un programme moins régulier et se réunissent également en dehors de cet arrangement annuel, en fonction des besoins de leur travail. Des réunions virtuelles via conférence web sont également organisées aux fins de ces groupes.

Au cours de ces réunions, il est demandé aux membres d'élaborer et de produire des avis et recommandations pour la Commission européenne et les états membres eu égard à la gestion des ressources de pêche dans les eaux occidentales septentrionales européennes. Au cours des trois réunions annuelles, les membres débattent également des questions associées au fonctionnement du CC, incluant les règles de procédure et les questions d'ordre organisationnel et financier. Les contributions des membres ne sont pas exclusivement attendues dans le cadre de ces trois réunions, car les demandes d'avis de la Commission ont lieu toute l'année et des décisions doivent parfois être prises avant. Dans ce cas l'élaboration des avis et des décisions se fait via email.

Le CC EOS fonctionne dans trois langues officielles : l'anglais, le français et l'espagnol.

Le secrétariat du CC EOS coordonne le travail des membres et apporte le soutien opérationnel et administratif à leurs activités.

2.2. Objectif du public

Le principal objectif de communication de ce public cible est de faire en sorte que les membres participent de façon efficace au travail du CC EOS. La participation des membres est fondamentale pour accomplir un des objectifs principaux du CC qui vise à offrir un avis consensuel à la CE et au EM. Les messages clés à transmettre sont les suivants :

- Le CC EOS est un organisme pertinent, fiable, apolitique qui offre des avis importants à la CE et aux EM sur la gestion de la pêche et joue un rôle effectif au sein de la politique européenne commune de la pêche.
- Le CC EOS est un forum ouvert et précieux de participation et de dialogue entre les parties prenantes du secteur de la pêche en Europe.

2.3. Moyens disponibles

- Email

Bien qu'à de nombreuses occasions les emails aient pour objectif de tenir les membres informés des activités du CC EOS, les procédures de consultation et d'approbation se font également via ce moyen. Les coordonnées des membres sont organisées en différentes listes de distribution en fonction de leur rôle (membre de l'AG ou de l'ExCom) et du groupe dont ils font partie (groupe de travail, groupe de discussion, etc.). De cette façon, le message peut atteindre un public cible spécifique qui a une part prenante dans les informations communiquées, ou doit participer à une consultation.

- Réunions

Comme déjà indiqué, le CC EOS a trois réunions annuelles principales, plus un certain nombre de réunions ad-hoc en fonction des besoins des groupes de discussion. Les réunions des différents groupes de travail/groupes de discussion/ExCom sont animées par les présidents et vice-présidents des groupes concernés, avec le soutien du secrétariat. Un service d'interprétariat est proposé lors des réunions annuelles et peut être organisé pour d'autres réunions face-à-face en fonction du financement et de l'espace disponible sur les lieux.

Trouver une date et une heure qui conviennent à tous les participants est une tâche difficile en raison des ordres du jour chargés et du temps perdu à se rendre sur place depuis différents endroits. Des options de réunion alternatives, comme des webinaires, offrent un grand avantage. Elles ne peuvent remplacer entièrement les réunions face-à-face, mais peuvent permettre une plus grande fréquence de réunions sur des thèmes spécifiques. En ce moment, le principal inconvénient des webinaires est le manque d'options d'interprétariat simultané.

- Site web

Le site web du CC EOS www.CC.EOS.org peut être consulté dans les trois langues officielles du CC. Il offre une vue d'ensemble de la structure du CC et de ses membres, et donne des informations importantes sur les réunions et le travail du CC. Toutes les informations relatives aux réunions et aux manifestations organisées par le CC, comme la date, l'heure, l'endroit, l'ordre du jour, les procès-verbaux et les présentations, sont disponibles sur le site web. La correspondance entre le CC et la CE, le GEM et le PE, ainsi que les opinions et les avis produits par le CC, sont également accessibles aux visiteurs du site web. Toutes ces informations sont régulièrement actualisées par le secrétariat, qui informe également les membres du téléchargement d'un nouveau document.

Le secrétariat crée également une section réservée aux membres où certains documents provisoires et rapports de synthèse de réunions externes auxquelles ont participé les membres du CC EOS, peuvent être consultés.

Enfin, des documents administratifs/opérationnels sont également à la disposition des membres via le site web, incluant la procédure de remboursement, la stratégie de communication et les règles de procédure du CC.

- **Mise à jour mensuelle**

Il s'agit d'un document PDF (des formats différents sont envisageables) distribué à tous les membres à la fin de chaque mois depuis décembre 2019, disponible dans les trois langues du CC. Il inclut : une mise à jour de la correspondance échangée avec la CE, le GEM, le PE et d'autres institutions/organismes scientifiques ; une vue d'ensemble des réunions tenues et organisées par le CC EOS, ainsi que les membres qui ont participé ; une liste des prochaines réunions indiquant les membres qui vont participer (ou qui indique que des participants sont nécessaires) ; une mise à jour des prochaines actions les plus importantes, telles que les développements en matière de préparation d'un avis ; les liens vers tout rapport ou étude externe pertinent qui pourrait intéresser les membres.

2.4. Cibles et actions

Cible	Comment la mesurer	Comment y parvenir
Engagement accru aux réunions annuelles (davantage de commentaires et de contributions constructives des membres).	<p>Peut se mesurer par le biais des procès-verbaux de réunion, qui tiennent un rapport détaillé de toutes les discussions. Le benchmark est le nombre de commentaires enregistrés au cours des réunions l'année précédente.</p> <p>Les commentaires peuvent être évalués comme étant constructif/non-constructif : le commentaire est-il utile pour trouver des solutions au problème ? Fait-il une proposition pour faire avancer les choses ou s'agit-il simplement d'une plainte ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les membres de la façon de contribuer à la prise de décision et planifier la consultation et la participation dès que possible avec des délais adaptés, afin de les engager à un moment significatif - Tenir les membres informés des progrès avant, pendant et après la livraison de l'avis - Laisser les membres intervenir volontairement dans la discussion - Tenir les membres informés des opinions et des positions des autres membres - Fournir les données scientifiques appropriées pour soutenir la prise de décision - Fournir toutes les données /documents dans les trois langues officielles - Offrir des services d'interprétariat simultané aux trois réunions annuelles et aux réunions des groupes de discussion si possible
Plus grande réponse aux emails demandant la contribution des membres à la préparation des opinions et recommandations du CC.	<p>Peut être mesuré en comptant les réponses reçues à chaque demande envoyée par le secrétariat en un an. Le benchmark est le nombre de réponses reçues l'année précédente.</p> <p>Fichier Excel pour retracer pour chaque demande le nombre de réponses reçues, et qui a répondu (création possible d'un top 10 avec les « membres les plus interactifs » à montrer à la réunion de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les membres de la façon de contribuer à la prise de décision et planifier la consultation et la participation dès que possible avec des délais adaptés, afin de les engager à un moment significatif - Tenir les membres informés des progrès avant, pendant et après la livraison de l'avis - Tenir les membres informés des

	l'assemblée générale pour encourager la mobilisation des membres).	<p>opinions et des positions des autres membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir les données scientifiques appropriées pour soutenir la prise de décision - Fournir toutes les données /documents dans les trois langues officielles - Contacter les individus directement pour leur contribution, en plus des emails groupés
Au moins un membre représentant le CC à toute réunion externe pertinente	Feuille de contrôle des réunions pertinentes et de la participation du CC.	Tenir les membres informés des prochaines réunions (date, lieu et ordre du jour) aussi à l'avance que possible.
Plus grande variété de membres participant à des réunions externes	Feuille de contrôle de remboursement pour les réunions externes auxquelles le CC a participé.	Permettre le roulement des membres pour représenter le CC aux réunions
Augmenter les vues du site web du CC EOS et depuis d'autres endroits que Dun Laoghaire (où est basé le secrétariat)	Le nombre de visites au site web et leur origine peuvent être mesurés avec Google Analytics. Le benchmark est le résultat des années précédentes.	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser le site web régulièrement avec des documents utiles, les publications du CC et des informations sur les réunions - Notifier les membres chaque fois qu'un nouveau document est téléchargé sur le site web - Utiliser des liens vers les documents sur le site web dans les emails et la mise à jour mensuelle
Les membres sont satisfaits du contenu et des conclusions des réunions	Fiche d'évaluation à distribuer aux participants à chaque réunion annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de la préparation de l'ordre du jour de la réunion, demander aux présidents des GT et des GD les sujets qu'ils souhaitent inclure et - Suite aux suggestions des membres, des experts scientifiques et représentants des institutions de l'UE (en particulier les fonctionnaires de la COM) devraient être invités aux réunions pour soutenir la discussion et le travail du CC - Suivre les points d'action de la réunion et tenir les membres informés des développements
Les membres sont satisfaits des résultats de la procédure de consultation	Fiche d'évaluation à distribuer aux participants à chaque réunion annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir les membres informés des feedbacks de la CE et du GEM - Tenir les membres informés de l'influence de leurs recommandations sur les propositions de la CE et du GEM
Les membres sont satisfaits du niveau de participation offert aux réunions	Fiche d'évaluation à distribuer aux participants à chaque réunion annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Distribuer les documents de préparation et les données opérationnelles/logistiques dans les trois langues, à l'avance - Allouer suffisamment de temps aux sujets pour faciliter les discussions - Laisser les membres intervenir volontairement dans la discussion

		<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la discussion en gardant l'équilibre entre la longueur des interventions des membres - Offrir des services d'interprétariat simultané aux trois réunions annuelles et aux réunions des groupes de discussion si possible
Les membres sont satisfaits de la façon dont les réunions sont organisées (d'un point de vue logistique)	Fiche d'évaluation à distribuer aux participants à chaque réunion annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Distribuer des informations opérationnelles/logistiques claires dans les trois langues à l'avance - Tenir compte des impératifs de déplacement des membres lors du choix de lieu, de date et d'heure des réunions - Distribuer des informations relatives aux remboursements claires après la réunion
Les membres lisent la mise à jour mensuelle et pensent que c'est utile.	Fiche d'évaluation à distribuer aux participants à la réunion de Gand.	Selon le dispositif le plus souvent utilisé par les membres (mobile ou pc), la mise à jour mensuelle peut être distribuée sous forme d'une pièce jointe en format PDF dans un email ou dans le corps de l'email.

3. La Commission européenne (DG MARE)

3.1. Description du public

La Commission européenne est responsable de la rédaction de propositions de nouvelle législation européenne, et elle met en œuvre les décisions du Parlement européen et du Conseil de l'UE.

Comme indiqué dans la législation de l'UE, le CC soumet les recommandations et suggestions à la commission. Plus particulièrement, le travail du CC EOS est envoyé à la DG MARE, le département de la commission responsable de la politique de l'UE sur la pêche et les affaires maritimes. Les avis peuvent être produits à la demande de la DG MARE et à titre de décision volontaire d'un CC et peuvent influencer la préparation des propositions de politique de la commission. Une bonne coopération avec la CE est donc primordiale pour s'assurer que la consultation du CC est efficace et que la recommandation produite est prise en compte. Il est vital pour le CC de bien comprendre le type de contribution souhaité par la commission et d'être informé à temps afin de permettre une procédure de consultation des membres significative. De plus, lorsque des clarifications sont nécessaires sur des dispositions et implications juridiques spécifiques, les membres peuvent consulter la commission par le biais du secrétariat.

La CE est également le point de référence pour toutes les questions financières et juridiques impliquées dans le fonctionnement opérationnel du CC. A cet égard, le CC EOS soumet une demande de subvention annuelle à la commission visant à recevoir une assistance financière de l'UE. Cette demande inclut le programme de travail annuel et un rapport annuel sur le travail effectué au cours de l'exercice financier clos, qui doit être approuvé par la commission.

Des fonctionnaires DG MARE spécifiques sont désignés pour assurer la liaison avec le CC EOS, essentiellement par le biais du secrétariat. Cependant, les membres du CC ont également la possibilité de se réunir et de débattre de différents points directement avec les représentants de la CE qui participent aux réunions annuelles du CC EOS.

3.2. Objectif du public

La CE est une partie prenante clé. Le principal objectif en matière de communication de ce public cible vise à garder la DG MARE satisfaite du travail du CC EOS. Il est important que la commission continue de reconnaître le CC comme un organisme pertinent, fiable et apolitique qui peut offrir des avis fondés sur des éléments de preuve représentant l'opinion équilibrée des parties prenantes du secteur de la pêche en Europe. Si une recommandation basée sur le consensus ne peut être convenue, le CC doit fournir une vue d'ensemble des arguments des différentes parties (incluant ceux de nature scientifique).

3.3. Moyens disponibles

- Email

L'email est le moyen de communication le plus utilisé avec la DG MARE. C'est par email que toutes les communications officielles sont échangées, telles que les demandes d'avis et les réponses. Elles sont envoyées sous forme de lettres signées par les directeurs de la DG MARE ou par le président du comité exécutif du CC EOS.

Les fonctionnaires de la DG MARE peuvent également adresser des demandes officielles au CC via email (ainsi que par appel téléphonique).

C'est également le moyen à suivre pour inviter les fonctionnaires de la Commission à participer aux réunions et événements du CC EOS.

- Réunions

La DG MARE est toujours représentée par au moins un fonctionnaire à chaque réunion annuelle du CC EOS. Ils y présentent aux membres une mise à jour des dossiers en cours et des prochaines demandes d'avis, et débattent avec eux de sujets relatifs à un groupe de travail/groupe de discussion spécifique et aux eaux occidentales septentrionales dans l'ensemble.

En fonction de leur disponibilité, les fonctionnaires de la Commission peuvent également participer aux réunions virtuelles des groupes de discussion.

- Site web

Les fonctionnaires de la Commission peuvent utiliser le site web du CC EOS pour récupérer des informations sur les réunions et événements organisés par le CC, telles que la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour, les procès-verbaux et les présentations. Le site web contient également une archive de toute la correspondance officielle échangée avec la DG MARE, le GEM et les autres parties prenantes, ainsi que les avis produits par le CC. Toutes ces informations sont régulièrement mises à jour par le secrétariat.

3.4. Cibles et actions

Cible	Comment la mesurer	Comment y parvenir
La commission est satisfaite de la contribution en matière d'avis fournie par le CC.	La contribution du CC se reflète dans les propositions de la Commission. Ceci peut être vérifié à l'aide de deux méthodes : <ul style="list-style-type: none">- Une comparaison des deux documents, évaluant la quantité de l'avis du CC prise en considération.- L'utilisation d'un questionnaire/tableau de feedback devant être complété par la commission.	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des avis précis, fondés sur des éléments scientifiques et concrets (il peut s'agir d'un accord consensuel ou exprimer des positions minoritaires)).- Demander des indications claires sur le type d'avis attendu
Collaboration fructueuse avec la commission	Nombre de réunions du CC EOS auxquelles ont participé des fonctionnaires de la Commission. Nombre de feedbacks de la CE aux emails du CC.	<ul style="list-style-type: none">- Tenir la CE informée du plan de travail du CC et de ses progrès- Identifier les personnes clés à contacter selon le sujet

4. Groupe des états membres des EOS

4.1. Description du public

Le groupe des états membres des eaux occidentales septentrionales (GEM EOS) inclut des délégations de Belgique, France, Irlande, Pays Bas, Espagne et Royaume-Uni. Ce groupe a pour objectif d'étudier et de proposer des solutions aux questions régionales concernant la pêche dans les EOS. En réalité, la PCP prévoit la régionalisation pour plusieurs instruments et mesures : plans pluriannuels, plans rejets, mise en place de zones de reconstitution des stocks halieutiques et mesures de conservation nécessaires à la conformité aux obligations dans le cadre de la législation environnementale de l'UE. Les pays européens mentionnés ci-dessus qui ont un intérêt direct en matière de gestion dans la région de pêche des EOS, peuvent convenir de soumettre des recommandations communes pour atteindre les objectifs de ces plans ou mesures. Le GEM doit consulter le CC EOS au cours de la préparation de recommandation communes, avant de les soumettre à la commission. La commission peut ensuite adopter la législation en fonction de ces recommandations, les transformant ainsi en droit communautaire contraignant.

La coopération entre le CC EOS et le GEM est vitale pour optimiser l'efficacité de la procédure de consultation, l'échange d'idées et la production d'avis.

La présidence du GEM est attribuée à tour de rôle à chacun des EM et dure six mois. La délégation qui préside le groupe pour responsabilité de coordonner son travail et donc d'assurer la liaison avec le CC EOS en communiquant le plan de travail du groupe. Ainsi, la personne à contacter pour le CC change tous les six mois également.

4.2. Objectif du public

Le GEM est une partie prenante clé du CC. Le principal objectif en matière de communication de ce public cible vise à garder le GEM satisfait de la collaboration avec le CC EOS. Il est important que le GEM continue de reconnaître le CC comme un organisme pertinent avec lequel collaborer et à consulter au cours de la préparation des recommandations à la CE.

4.3. Moyens disponibles

- Email

Une grande partie de la communication entre le CC EOS et le GEM se fait par email. Les informations échangées concernent principalement des activités de coordination et planification, telles que la participation aux réunions et les délais de préparation des avis.

- Réunions

Les réunions sont un important moyen qui permet au CC et au GEM de collaborer. Les délégations des EM sont invitées à participer aux réunions annuelles du CC EOS. En même temps, il est demandé au CC de participer aux réunions des groupes techniques et groupes de haut niveau des EM (uniquement à la partie consacrée à la discussion avec les CC). A ces occasions, les informations sont échangées sur le travail effectué par les deux parties afin de s'assurer que le CC est correctement consulté avant que les recommandations communes soient présentées à la CE. Le président et les vice-présidents du comité exécutif du CC EOS représentent le CC dans ce cadre.

- Site web

Les administrateurs des EM peuvent utiliser le site web du CC EOS pour récupérer des informations sur les réunions et les événements organisés par le CC, telles que la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour, les procès-verbaux et les présentations. Le site web contient également une archive de toute la correspondance officielle échangée avec la DG MARE, le GEM et les autres parties prenantes, ainsi que tous les avis produits par le CC. Toutes ces informations sont mises à jour régulièrement par le secrétariat.

4.4. Cibles et actions

Cible	Comment la mesurer	Comment y parvenir
Collaboration fructueuse avec le GEM	Nombre de réunions du CC EOS auxquelles le GEM a participé et vice versa. Nombre de feedbacks du GEM aux emails du CC. Rapidité du GEM à contacter le CC pour sa contribution.	<ul style="list-style-type: none">- Tenir le GEM informé du plan de travail du CC EOS et de l'état de la situation- Demander des informations sur le plan de travail du GEM et des mises à jour de l'état de la situation- Identifier les points de contact lorsqu'une nouvelle présidence se met en place
Le GEM est satisfait de la contribution du CC	La contribution du CC se reflète dans la recommandation commune du GEM. Ceci peut s'évaluer de deux façons : <ul style="list-style-type: none">- Une comparaison entre les deux documents, évaluant la partie de l'avis du CC prise en	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des avis précis, fondés sur des éléments scientifiques et concrets (il peut s'agir d'un accord consensuel ou exprimer des positions minoritaires))- Demander des indications claires sur le type d'avis attendu

	<p>compte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation d'un questionnaire/tableau pour le feedback devant être complété par le GEM. 	
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

5. Organismes scientifiques

5.1. Description du public

Les parties prenantes scientifiques sont représentées par différentes organisations telles que le comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP) et le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), et également par des scientifiques qui travaillent dans les instituts nationaux de la pêche (NFI) ou universités.

Pour faciliter la mise en œuvre de la PCP, la commission a le devoir de consulter les organismes scientifiques pertinents. Dans ce contexte, le CSTEP est consulté par la commission, le cas échéant, sur des questions relevant de la conservation et de la gestion des ressources marines vivantes, incluant des considérations d'ordre biologique économique, environnemental, social et technique. Le CIEM est un organisme intergouvernemental dont le principal objectif vise à augmenter la connaissance scientifique de l'environnement marin et de ses ressources vivantes, et à utiliser cette connaissance pour offrir des avis impartiaux et apolitiques aux autorités compétentes. Le CIEM est également principalement consulté par la commission pour offrir des avis sur les stocks halieutiques.

Ces parties prenantes sont souvent invitées aux réunions du CC pour présenter les conclusions des projets de recherche, les évaluations des stocks et les vues d'ensemble de l'écosystème. Leur expertise est fondamentale au soutien du travail du CC et pour garantir que les consultations produisent des avis fondés sur des données scientifiques saines, en particulier eu égard à l'avis du CC sur les possibilités de pêche et sur la recommandation commune au Plan rejet.

Ces organisations organisent également des événements importants auxquels les membres du CC EOS peuvent participer, par exemple, les réunions et ateliers de benchmark du CIEM.

5.2. Objectif du public

L'expertise et les compétences de ces organisations offrent un soutien fondamental au travail du CC EOS. L'objectif vise à maintenir une bonne collaboration et un bon flux de communication entre eux, tout en gardant chaque côté bien informé du travail de l'autre.

5.3. Moyens disponibles

- **Email**

Ce moyen est principalement utilisé pour organiser la contribution attendue des experts au travail du CC EOS et organiser leur participation aux réunions. Le secrétariat du CC EOS s'adresse également par email aux personnes à contacter au sein de ces organisations pour étudier les demandes de membres de participation à leurs manifestations. De plus, les secrétariats reçoivent des notifications des réunions du CIEM via email.

- Réunions

Les experts sont invités à participer aux réunions du CC pour soutenir les membres dans leur travail sur un sujet spécifique. Leur participation consiste essentiellement à présenter les conclusions récentes de recherche ou des rapports d'évaluation que les membres doivent prendre en considération dans la préparation d'un avis. A leur tour, les membres du CC EOS ont la possibilité de participer à des réunions des organisations mentionnées ci-dessus pour apprendre ou approfondir l'exploration de points qui concernent leur travail au sein du CC. Pour chaque événement auquel un membre participe au nom du CC EOS, il/elle doit produire un rapport de synthèse de cette réunion, qui doit ensuite être mis à la disposition des autres membres dans les trois langues officielles du CC.

Il est important de mentionner deux réunions annuelles avec le CIEM, le MIAC et le MIACO, qui sont essentiellement consacrées à renforcer la coopération avec conseils consultatifs et les observateurs. Le CC EOS est représenté par le secrétariat, le président et le vice-président de l'ExCom et peut offrir un feedback sur la procédure consultative du CIEM.

- Site web

Les sites web du CSTEP et du CIEM sont contrôlés régulièrement par le secrétariat pour récupérer des informations sur le travail effectué, les rapports publiés et les prochains événements. Dans le même temps, le site web du CC EOS contient différentes informations qui peuvent intéresser ces organisations, par exemple le calendrier de réunions du CC.

5.4. Cibles et actions

Cible	Comment la mesurer	Comment y parvenir
La contribution des organismes scientifiques au travail du CC correspond aux besoins du CC	L'avis du CC tient compte de la contribution offerte par les organismes scientifiques	<ul style="list-style-type: none">- Tenir les organismes scientifiques informés des activités pertinentes du CC- Les impliquer en temps opportun- Donner des explications claires sur la contribution souhaitée

6. Autres conseils consultatifs

6.1. Description du public

Onze CC au total ont été mis en place dans le cadre de la politique commune de la pêche ; avec le CC EOS, ils incluent : le CC mer du Nord, le CC pour eaux occidentales septentrionales, le CC pour les eaux occidentales australes, le CC pour les stocks pélagiques, le CC pour la pêche lointaine, le CC mer Méditerranée, le CC pour l'aquaculture et le CC des régions ultrapériphériques. Tous les CC partagent le même objectif visant à rapprocher les parties prenantes du secteur de la pêche en Europe pour conseiller la commission sur des questions de gestion de la pêche, et la même structure d'adhésion, avec un ExCom et une AG dotée de 60% de représentants du secteur de la pêche et 40% de groupes d'autres intérêts. Chacun est coordonné et soutenu par un secrétariat et ils répondent tous à la commission en matière de soutien financier et juridique.

Les membres d'un CC peuvent également collaborer avec d'autres CC en même temps. De plus, les CC peuvent partager le même intérêt pour des questions spécifiques, telles que la gestion des stocks

halieutiques dans des zones adjacentes (par exemple les EOS et la mer du Nord), ou des questions horizontales telles que les plastiques marins. A ces occasions, les CC peuvent collaborer, organiser des réunions et des ateliers, et travailler ensemble pour délivrer un avis commun à la commission.

6.2. Objectif du public

Normalement, il est important de tenir les CC informés des activités du CC EOS et vice versa. Les autres CC peuvent également devenir les partenaires clés du CC EOS lorsqu'ils participent à la préparation d'un avis ou d'un événement communs. Dans ce cas, ils doivent également être satisfaits et étroitement impliqués.

6.3. Moyens disponibles

- Email

Une grande partie des communications entre les CC se fait via email. Il est utilisé principalement à des fins de coordination et de planification.

- Réunions

Une fois par an, la commission organise une réunion inter CC pour étudier avec les secrétariats et les présidents des ExCom des CC toutes les questions opérationnelles et financières d'intérêt commun. Les secrétariats des CC se réunissent également par web-conférence quatre fois par an approximativement, pour coordonner le travail commun (avis, demandes à la CE ou événements).

- Site web

Les sites web des CC fournissent toutes les informations sur les réunions et événements organisés par chaque CC, comme la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour, les procès-verbaux et les présentations. Les sites web contiennent également tous les documents pertinents comme les recommandations produites, les courriers échangés avec les Institutions de l'UE et les EM, et les documents opérationnels/administratifs comme les formulaires de remboursement et les règles de procédure.

- Dropbox

Un compte Dropbox a été créé et partagé entre les secrétariats de tous les CC comme plateforme de partage des documents d'intérêt commun, tels que les règles de procédure des différents CC et les rapports de réunions co-organisées, pour permettre les comparaisons et la discussion sur la bonne pratique à mettre en œuvre. Un fichier Calendrier indiquant toutes les réunions des CC prévues est également disponible pour éviter que les réunions se chevauchent. Le secrétariat reçoit des notifications automatiques quand un document est téléchargé ou modifié.

6.4. Cibles et actions

Cible	Comment la mesurer	Comment y parvenir
Collaboration fructueuse avec d'autres CC	Nombre d'avis communs produits Nombre d'événements communs organisés	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir les autres CC informés du travail du CC EOS et vice versa - Organiser des réunions inter-secrétariats régulières pour étudier les questions d'intérêt commun - Identifier les membres partagés à titre

		de liaison entre les CC - Etablir des objectifs et limites de collaboration clairs
Coordination entre le plan de travail du CC EOS et des autres CC	Les dates des réunions des CC ne se chevauchent pas	- Mettre à jour le calendrier de réunion sur Dropbox - Convenir des dates en avance avec d'autres CC

7. Agence européenne de contrôle des pêches

7.1. Description du public

L'agence européenne de contrôle des pêches (AECF) est une agence de l'Union européenne qui coordonne le contrôle des pêches et les activités d'inspection des états membre, et aide les EM à coopérer dans le respect des règles de la politique commune de la pêche afin d'assurer son application efficace et uniforme. L'AECF garantit des conditions équitables dans l'ensemble du territoire européen pour le secteur de la pêche, de sorte que les obligations européennes sont observées par tous et que chacun dans le secteur de la pêche est traité de manière égale.

Avec les dix autres CC, le CC EOS est membres du conseil consultatif de l'AECF. Parties prenantes officielles du secteur de la pêche en Europe, les CC sont considérés des partenaires clés de l'AECF.

7.2. Objectif du public

L'expertise et les compétences de l'AECF offrent un soutien primordial au travail du CC EOS. L'objectif vise à maintenir un bon flux de collaboration et de communication avec l'AECF, à tenir les membres de l'agence et du CC EOS bien informés du travail les uns des autres.

7.3. Moyens disponibles

- Email

Ce moyen est principalement utilisé à des fins organisationnelles et de planning, telles que la discussion à propos de la participation à des réunions et des contributions demandées.

- Réunions

L'AECF peut participer à toutes les réunions du CC EOS et est spécifiquement invitée lorsque des points à l'ordre du jour font référence aux compétences de l'AECF. De plus, le conseil consultatif de l'AECF se réunit deux fois par an ce qui permet des mises à jour sur le travail effectué par l'AECF et les CC et sur le futur planning, en tenant compte de points pertinents à la collaboration.

- Site web

L'AECF et le CC EOS actualisent leurs sites web avec des informations sur les réunions et les rapports/recommandations produits.

7.4. Cibles et actions

Cible	Comment la mesurer	Comment y parvenir
-------	--------------------	--------------------

La contribution de l'AECP au travail du CC EOS correspond aux besoins du CC	L'avis du CC tient compte des contributions de l'AECP	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir l'AECP informée des activités pertinentes du CC EOS - Impliquer l'agence en temps opportun - Fournir des explications claires sur les contributions demandées
-----------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

8. Le Parlement européen

8.1. Description du public

Le parlement européen est un co-législateur, qui partage avec le Conseil le pouvoir d'adopter et d'amender les propositions législatives et de décider du budget de l'UE. Il supervise également le travail de la commission et d'autres organismes européens et coopère avec les parlements nationaux des pays de l'UE pour obtenir leur contribution. Les membres du Parlement européen (MPE) qui travaillent à la pêche se réunissent au sein de la Commission de la pêche.

Le PE n'est pas un partenaire clé du CC EOS et n'est pas impliqué dans la procédure de consultation, car le rôle du CC vise à fournir des recommandations à la CE et au GEM.

Le secrétariat de la Commission de la pêche est le principal point de contact avec les membres de la commission de la pêche du PE.

8.2. Objectif du public

L'objectif vise à proposer des informations neutres sur des avis convenus (une fois communiqués à la commission) et sur la situation du travail du CC EOS, et à améliorer le flux de communication entre les deux côtés.

8.3. Moyens disponibles

- Email

La plupart des communications entre le Parlement et le CC EOS se font via email. Cela concerne essentiellement des invitations des CC à des réunions annuelles ou à des événements, ou des notifications sur un avis dont le CC souhaite informer le Parlement. Les emails du CC sont adressés au secrétariat de la commission de la pêche du PE, qui a ensuite pour tâche de transmettre les informations aux MPE.

- Réunions

Le secrétariat de la commission de la pêche du PE est informé régulièrement de toutes les réunions ou ateliers organisés par le CC EOS. Les dates sont ensuite incluses dans la section "Réunions CC" du bulletin d'information de la Commission de la pêche : The Trawler. Les membres du CC EOS peuvent également participer aux événements organisés par la Commission de la pêche, tels que des audiences publiques, lorsqu'ils ont trait à des sujets d'intérêt.

- Site web

Les MPE et le secrétariat de la commission de la pêche du PE peuvent utiliser le site web du CC EOS pour récupérer des informations sur les réunions et événements organisés par le CC. Le site web

contient également en archive tous les avis officiels produits par le CC. Ceci est régulièrement mis à jour par le secrétariat. La page web de la Commission de la pêche donne également des informations sur les réunions de la commission et les travaux en cours.

- **“The Trawler”, le bulletin d’information de la Commission de la pêche**

Le bulletin d’information est publié tous les mois et présente les grands points du travail de la Commission de la pêche du Parlement européen, incluant le statut et le planning des dossiers en cours et la liste des futures réunions pertinentes (incluant les réunions du CC EOS).

8.4. Cibles et actions

Cible	Comment la mesurer	Comment y parvenir
Les MPE connaissent les activités du CC EOS	Les activités du CC EOS telles que les réunions et événements, sont indiquées dans le calendrier du bulletin d’information de la commission de la pêche du PE.	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un calendrier des réunions du CC EOS au secrétariat de la commission de la pêche du PE et fournir des informations sur l’ordre du jour - Informer le secrétariat / MPE de la commission de la pêche du PE des avis disponibles sur le site web du CC EOS
Les MPE s’intéressent aux activités du CC EOS	Nombre de réunions/événements du CC EOS auxquelles participent les MPE. Nombre de feedback/demandes d’information du PE sur le travail du CC EOS.	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un calendrier des réunions du CC EOS au secrétariat de la commission de la pêche du PE et fournir des informations sur l’ordre du jour - Informer le secrétariat / MPE de la commission de la pêche du PE des avis disponibles sur le site web du CC EOS - Identifier les MPE dont les zones de travail sont particulièrement pertinentes aux activités du CC EOS

9. Le grand public

9.1. Description du public

Le grand public est un groupe qui n’a pas d’influence directe sur la réussite, le financement ou la direction du CC EOS. Il s’agit d’un public très large qui inclut les personnes qui ne font pas partie du CC EOS mais s’intéressent à la pêche et à l’environnement marin et peuvent donc être plus facilement jointes par le biais du réseau et des parties prenantes du CC EOS.

9.2. Objectif du public

Il faut préciser que la priorité du CC EOS vise à fournir à la CE et au GEM des recommandations sur la gestion de la pêche et que la communication avec le grand public n’est pas strictement nécessaire à cette fin. Pour cette raison, aucune cible spécifique n’a été développée dans cette stratégie. L’engagement auprès du grand public ne doit être envisagé que lorsque des opportunités d’obtenir une plus grande exposition concernant les sujets abordés par le CC et ne nécessitent aucun déploiement disproportionné d’efforts et de ressources.

9.3. Moyens disponibles

- **Réunions**

Les membres du grand public qui souhaitent participer aux réunions annuelles du CC EOS peuvent le faire à titre d'observateur sur notification anticipée au secrétariat. Des observateurs reçoivent régulièrement des invitations à ces réunions via email du secrétariat, avec des indications concernant l'heure, le lieu et l'ordre du jour. Les observateurs ont le droit de parler à la discrétion du président de la réunion du groupe à laquelle ils participent et ne sont pas autorisés à voter.

- **Communiqués de presse**

Des communiqués de presse peuvent être préparés par le secrétariat pour annoncer de futurs événements spécifiques organisés par le CC EOS et transmis à une liste de média sélectionnés traitant du secteur de la pêche des six pays représentés parmi les membres du CC EOS. Ces communiqués de presse doivent être brefs et informer le public de l'événement juste avant qu'il ait lieu ou après son occurrence.

- **Expositions**

Des expositions internationales sur le secteur de la pêche et de la mer peuvent être de bonnes opportunités d'augmenter le réseau network et l'exposition au public du CC EOS. La participation à ces événements dépend du temps et des ressources disponibles.

- **Site web**

Le site web du CC EOS donne une vue d'ensemble de la structure et des membres du CC et fournit des informations sur les événements et le travail du CC. Ces informations sont régulièrement mises à jour par le secrétariat.

10. Planning et évaluation

La mesure dans laquelle les cibles établies dans cette stratégie ont été atteintes sera évaluée chaque année et les résultats seront présentés à la réunion de l'assemblée générale en septembre. La période sujette à évaluation va du 1^{er} septembre au 31 août. La stratégie sera ensuite révisée et amendée conformément aux résultats obtenus à l'évaluation.